

# Véhicule électrique : enjeux et développement

## Le contexte national

Dans le cadre du Grenelle de l'environnement, le Gouvernement souhaite que les véhicules dits «décarbonés» (qui comprennent les véhicules rechargeables, 100 % électriques ou hybrides rechargeables), soient une priorité importante dans sa politique de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Leur déploiement, ainsi que celui des bornes de recharges associées, répond à plusieurs enjeux dont la division par 4 des émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2050 (objectif du facteur 4). En 2020, le gouvernement prévoit de faire circuler 2 millions de voitures électriques et hybrides rechargeables.

Les collectivités territoriales ont un rôle important à jouer dans le déploiement de l'infrastructure de recharge puisque la loi Grenelle 2 a confié aux communes et à leurs groupements (comme le SICECO) la charge de développer les infrastructures de charges accessibles au public. En cas d'absence d'initiative privée dans ce domaine, elles peuvent prendre l'initiative d'organiser ce service sur leur territoire selon les modalités de leur choix.

Les avantages principaux d'un véhicule électrique :

-  Réduction du bruit
-  Réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES)
-  Réduction des polluants
-  Diminution de la consommation de pétrole

Mais attention à :

-  La réalité des impacts sur le réseau électrique
-  Certaines incertitudes techniques (longévité, fiabilité, ...)
-  L'écart entre théorie et constats terrain (autonomie, ...)
-  L'équilibre économique

## Les prévisions de développement du parc de véhicules électriques



Source : Livre vert sur les infrastructures de recharges ouvertes au public pour les véhicules décarbonés - Avril 2011

Environ 5% du parc de l'agglomération

